

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 8 août 2019

L'an deux mille dix-neuf, le huit août, le Conseil Municipal de la Commune de Marsat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques VIGNERON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/08/2019

PRESENTS: MM Mmes VIGNERON ANNETON GUILHEN STRIFFLING FATIEN ESTAY VEYLAND DUMERY

POUVOIRS : M MEDARD a donné pouvoir à M STRIFFLING

M THOUVENIN a donné pouvoir à Mme ANNETON

Mme BARTHELEMY a donné pouvoir à M GUILHEN

Mme GACON a donné pouvoir à M VIGNERON

M POULET a donné pouvoir à Mme DUMERY

ABSENT : M GROSSHANS

Madame Nathalie DUMERY a été désignée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

1/ Délibération n°2019- 40

Convention SIEG : Eclairage courts de Tennis

Questions diverses

1/ Délibération n°2019- 40

Convention SIEG : Eclairage courts de Tennis

Monsieur le Maire rappelle que suite au transfert de compétence éclairage public, il est nécessaire d'établir une convention exprimant les accords concordants du Comité Syndical et du Conseil Municipal sur le montant du fonds de concours à verser.

ECLAIRAGE COURTS DE TENNIS

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques à la date d'établissement du projet s'élève à **41 000,00 € HT**

Conformément aux décisions prises par son Comité, le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz (SIEG) peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de **50%** du montant hors taxes et en demandant à la commune un fonds de concours égal à **50%** auquel s'ajoute l'intégralité du montant TTC de l'Eco-taxé) soit : **20 500,00 €**

Ce fonds de concours sera revu en fin de travaux pour être réajusté suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif.

Il est précisé que le montant de la TVA sera récupéré par le SIEG par le biais du FCTVA

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- approuve l'avant-projet des travaux d'éclairage public présenté par Monsieur le Maire,
- demande l'inscription de ces travaux au Programme 2020 du syndicat d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal fixant la participation de la commune au financement des dépenses à **20 500,00 €**,
- autorise Monsieur le Maire à verser cette somme, après réajustement en fonction du décompte définitif, dans la caisse du Receveur du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme,
- dit que les crédits seront inscrits lors de la prochaine décision budgétaire.

Les membres présents du Marsat Tennis Club précisent qu'ils s'engagent à ne pas solliciter de subvention communale pendant 3 ans.

Monsieur le Maire précise qu'un courrier sera transmis à Monsieur le Président du SIEG lui demandant de n'engager aucune commande avant le mois de mai 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'Association des Maires de France et l'Association des Maires Ruraux du Puy de Dôme invitent l'ensemble des Maires à mettre les drapeaux de leur commune en berne le 9 août, jour des obsèques de Monsieur Jean-Mathieu MICHEL, maire de Signes (Var), décédé dans l'exercice de ses fonctions.

Séance levée à 20h55

FEUILLE DE CLOTURE DU Conseil Municipal du 8 août 2019

Article R 2121-9 du CGCT : Chaque feuillet clôturant une séance rappelle les numéros d'ordre des délibérations prises et comporte la liste des membres présents avec, en regard, une place pour la signature de chacun d'eux ou, éventuellement, la mention de la cause qui les a empêchés de signer.

1/ Délibération n°2019- 40

Convention SIEG : Eclairage courts de Tennis

Questions diverses

FEUILLE DE SIGNATURES

Séance du 8 août 2019

NOM Prénom	FONCTION	SIGNATURE
VIGNERON Jacques	Maire	
MEDARD Pierre	1 ^{er} adjoint	A donné pouvoir à M STRIFFLING
ANNETON Monique	2 ^{ème} adjoint	
GUILHEN Alain	3 ^{ème} adjoint	
GACON Pascale	4 ^{ème} adjoint	A donné pouvoir à M VIGNERON
STRIFFLING Jacques	Conseiller municipal	
BARTHELEMY Joëlle	Conseillère municipale	A donné pouvoir à M GUILHEN
FATIEN Claude	Conseiller municipal	
ESTAY Marie-Noëlle	Conseillère municipale	
THOUVENIN Baudouin	Conseiller municipal	A donné pouvoir à Mme ANNETON
VEYLAND Anne	Conseillère municipale	
GROSSHANS Michel	Conseiller municipal	
DUMERY Nathalie	Conseillère municipale	
POULET Bastien	Conseiller municipal	A donné pouvoir à Mme DUMERY